

**Conseil d'établissement**  
**5 mars 2024**

**5 membres représentants de l'administration**

Proviseur	Jean-Christophe ORAIN	<b>Présent</b>
Conseiller culturel adjoint	Vincent PERROT	<b>Excusé</b>
Directrice 1 <sup>er</sup> degré	Alix MARTELLY	<b>Présente</b>
Gestionnaire	Morgane ANSQUER	<b>Présente</b>
CPE	Frédéric BOIRA	<b>Présent</b>

**Membres représentants des usagers :**

<b>Titulaires</b>	<b>Emargement</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Emargement</b>
Parent – Carolina DEL CAMPO	<b>Présente</b>		
Parent – Margarita BENITO	<b>Présente</b>		
Parent – Monique MARTINEZ	<b>Présente</b>		
Carla FERON	<b>Présent</b>		
Maria NAVARRO	<b>Présente</b>		

**Membres représentants des personnels :**

<b>Titulaires</b>	<b>Emargement</b>
Enseignant – Adel TAYEB-PACHA	<b>Présent</b>
Enseignante – Pascale DEVLESCHOUDERE	<b>Présente</b>
Enseignante – Valérie KERAVEC	<b>Présente</b>
A.T.S. - Sabine VOTRON	<b>Présente</b>

**Membres à titre consultatif**

Conseillère consulaire - Stéphanie Levallant	<b>Présente en visio</b>
--	--------------------------

## 1. Approbation de l'ordre du jour

- 1- Approbation de l'ordre du jour
- 2- Approbation du PV du dernier CE
- 3- Règlement financier et frais de scolarité 2024-25
- 4- Retour sur le Conseil d'école du 28/02
- 5- Projet de voyage scolaire Théâtre Mont-de-Marsan
- 6- Questions et informations diverses
  - Cérémonie fin d'études
  - Téléphone mobile à l'école

L'ordre du jour est soumis au vote.

0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité

## Lecture d'une déclaration liminaire de l'association ALI

Jointe au présent PV

## Lecture d'une déclaration liminaire de l'association APAELM

Jointe au présent PV

## 2. Approbation du compte-rendu du CE du 22 février 24

Le compte rendu du dernier conseil est soumis au vote. Les évolutions proposées ont été ajoutées au PV.

0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité

## 3. Règlement financier et frais de scolarité

Présentation de M. Destres

Tous les établissements du réseau Europe sont en déficit, et depuis fort longtemps (ce qui n'est pas le cas des réseaux Liban, Amérique, Maroc). Le réseau Mlf monde ne peut plus supporter le déficit des établissements de l'Europe, ni du lycée Molière. Dans le passé ce déficit était compensé par d'autres réseaux et par les écoles d'entreprise. Cette compensation n'est absolument plus possible désormais, ce qui entraîne un nécessaire retour à l'équilibre.

Ce retour à l'équilibre avec un budget est calculé sur **667 élèves** pour la rentrée prochaine, avec 9% d'augmentation de frais de scolarité, et la poursuite de réduction de la masse salariale (ajustement fait avec le recrutement de titulaires non détachés)

Le siège parisien s'impose également des économies budgétaires.

L'excellence à la française se voit au travers de 5 indicateurs :

- Résultats CE1 : **français +2,6%** et résultats CM1 : **français +5,4%** → ils ont des meilleurs résultats que les français
- 100% de réussite Brevet des Collèges dont 90% de mentions (63% TB ; 21%B ; 6% AB)
- 100% de réussite Baccalauréat dont 89% avec mentions (50% TB ; 21% B ; 18% AB) → résultats comparables à ceux des grands lycées parisiens
- 3 langues (cf résultats certifications Cambridge)
- Études prestigieuses après le baccalauréat

Les délégués évoquent la bonne ambiance dans les classes, l'entraide, le futur prestigieux accessible. Dans la matinée, M. Destres est allé à la rencontre des élèves, qui ont évoqué les trois langues (voire plus pour certains élèves !), l'ambiance familiale, l'apprentissage de l'esprit critique.

L'ALI remercie de la présence de M. Destres. Elle souligne que d'une part les attributions de bourse ont chuté ; d'autre part est évoquée la lecture récente d'un article de presse mentionnant la forte pression fiscale en Espagne.

M. Destres propose l'installation de commissions gestion-finances et communication-marketing dans l'établissement, de manière à travailler ensemble sur ces questions (le proviseur restant le décisionnaire final). M. Orain souligne la confiance dans laquelle travaillent la direction et les associations de parents d'élèves, et trouve très opportun d'y associer les élèves, notamment à la communication.

Des questions telles que les transports, la cantine,

L'APAEML remercie de la présence de M. Destres, mais reproche à la Mlf de ne pas donner de support au lycée pour les absences des enseignants par exemple. M. Orain explique que de très nombreux remplacements de courte durée sont faits.

Quid des investissements ? M. Orain souligne que tout a été fait grâce à ces subventions de l'État français

M. Destres

Gestionnaire : Frais de scolarité , 1 année de frais gelés, puis 2021, augmentation de 3,1%

Mr Ralle Andreoli: Remerciements pour la connexion

Solidarité des élus avec la situation de l'État. Mr destres optimiste. FR pas sûr que le déconventionnement facilite les choses. Il se pose la question de la diminution de la masse salariale. Il faut que tout le monde soutienne Vva qui est un excellent établissement. La commission des bourses sera difficile, car dans ce contexte d'augmentation des frais de scolarité, l'enveloppe n'augmente pas.

Proviseur: il y a des personnes qualifiées qui vont remplacer les personnels qui partent, donc la qualité de l'enseignement est garantie. Le but du tunnel est visible et on va y arriver tous ensemble.

Réfléchir à un système de bourses fractionnables pour revenir à un niveau de frais de scolarité abordables pour les familles les plus fragiles.

Les commissions finances et communication vont être installées.

Les nouveaux tarifs sont présentés, ainsi que les nouvelles déductions (20% pour le 3ème enfant 50% pour le 4ème enfant et les suivants)

#### **4. Retour sur le Conseil d'école du 28/02**

- Présentation du calendrier scolaire
- Communication et campagne d'inscriptions
- Présentations de projets et actions de classe
- Choix nouveaux mobilier scolaire
- *Questions diverses*

Mme Martelly remercie l'ensemble de la communauté, enseignants pour leur engagement dans les projets, et familles pour la confiance dans notre équipe pédagogique. L'atmosphère qui règne lors de ces conseils est témoin du travail conjoint et de la confiance actuelle au sein de l'établissement.

M. Orain souligne et remercie l'engagement des enseignantes (dont il témoigne aussi en tant que parent !)

## 5. **Projet de voyage scolaire Théâtre Mont-de-Marsan**

Voyage "SHAKESPEARE ON STAGE"

Projet de voyage avec nuités au Festival "Shakespeare on Stage" de Mont de Marsan dans le cadre de concours de théâtre en anglais des collèges et Lycées de l'académie de Bordeaux du 18 au 22 juin 2024.

### **Présentation du projet**

Ce projet concerne un voyage collectif en France avec des élèves des classes de 4ème et 3ème ce qui représente un effectif de 22 élèves (groupe théâtre). Ce voyage est organisé avec logement en famille d'accueil à Mont de Marsan, chez des élèves participants au concours de théâtre. Il est prévu un échange avec ces mêmes élèves en mars avec logement en famille d'accueil ici à Villanueva de la Cañada.

### **Projet pédagogique:**

Tout au long de l'année: Écriture, mise en scène, représentation d'une pièce de théâtre en anglais par des élèves volontaires de l'atelier théâtre Drama Club.

Compétences: Travail sur la relation entre l'anglais écrit et oral, techniques théâtrales, travail sur la voix et la prononciation. Prise de confiance en soi.

### **Voyage de juin**

Le but principal est de se confronter à une scène de théâtre et représenter cette pièce originale devant un large public de pairs ainsi que de voir plusieurs autres mises en scène. Il ancre dans le réel ce "drama club".

**Compétences:** Prendre confiance en soi, s'impliquer fortement dans un projet commun. Collaboration et coopération.

**Accompagnement:** 2 accompagnateurs

**Montant proposé :** 350€ maximum, voté à l'unanimité

La proposition d'un tarif solidaire sera faite. L'explication du coût réel et maximum sera donnée dans le sondage Pronote.

## 6. **Questions et informations diverses**

- **Cérémonie des terminales**

Sera décalée au samedi matin

Des dates "fixes" seront décidées par les commissions.

- **Téléphone portable**

Un débat sera organisé sur ce sujet (interdiction des smartphones).

- **Questions diverses APAELM**

### **Tarifs scolaires 2024-2025**

1. Quelles sont les augmentations dans les autres établissements MLF d'Europe ?

→ entre 8% et 19%

2. Quels sont les engagements pris par la MLF en corollaire des efforts demandés aux parents ?

→ réduction du "train de vie" de la MLF (réduction du nombre de postes au siège, plus de congrès, etc.)

3. Quel est le pourcentage de frais de scolarité qui remonte à l'AEFE ? à la MLF ?

→ 0,55% Aefe (accord cadre) ; 2,5% Mlf

4. Quelle est la prévision des frais de scolarité pour les 3 années à venir ?

→ Si on a le nombre d'élèves attendu (667 élèves), les augmentations seront maintenues

5. Quels sont les efforts engagés par l'établissement en corollaire des efforts demandés aux parents ? 6. Quelles sont les garanties apportées par l'établissement en termes de qualité pédagogique et sérieux de gestion et la MLF en corollaire des efforts demandés aux parents ?

→ engagement qualité pédagogique, avec un meilleur accompagnement des certification ; engagement de la réflexion sur un support de poste de psychologue ; étude de bourses fractionnables pour venir en aide aux familles les plus fragiles

7. Quelles sont les mesures prises pour augmenter les nouvelles inscriptions ?

→ professionnalisation avec entreprise de marketing

→ nombreuses visites

→ accords avec les crèches

→ Mme Martelly remercie les enseignants pour leur qualité d'enseignement qui permet des "pop-up" non prévus dans les classes

→ La JPO a dû être décalée pour une raison de météo, le 13 avril

8. Comment avez-vous évalué l'augmentation des tarifs et son montant ?

→ retour à l'équilibre (gain en terme de masse salariale, nombre d'élèves estimé, besoin calculé pour être à l'équilibre) ; réinscription au retour de la semaine de vacances

9. La prévision du nombre d'élèves pour l'année 2024-2025 prend-t-elle compte du risque de départ de nombreux élèves en raison de la hausse des frais de scolarité ? Pourriez-vous chiffrer ce risque en termes de nombre d'élèves et en termes financiers ?

→ 667 élèves à avoir !

10. Pouvez-vous garantir aux familles que le retour à l'équilibre financier (déficit 0) est une garantie de retour à des hausses de frais de scolarité raisonnables uniquement basées sur le taux d'inflation économique et sur aucun autre critère, notamment la contribution aux pertes et mauvaises gestions des autres établissements MLF de la zone ibérique voire même du monde ?

→ Les frais de scolarité ont pour objectif de couvrir nos propres dépenses, en aucun cas celles d'autres établissements.

Etant donné que la démographie actuelle fait que la majorité des familles se composent de 1 ou 2 enfants, que le nombre de familles habitant en dehors de Villanueva de la Cañada est moins nombreux et que celles qui utilisent le service de transport scolaire sont doublement pénalisées par les augmentations de frais de scolarité et de transport, et dans un soucis de rendre plus attractif notre établissement, l'APAELM souhaite demander la possibilité d'offrir une réduction de 10% aux familles monoparentales et aux familles de 2 enfants habitant en dehors de Villanueva de la Cañada. De cette façon, nous encourageons plus de familles à rester à l'école et de nouvelles à la rejoindre.

→ Ce n'est pas prévu ; La gestionnaire propose que ces choix soient discutés pour l'année prochaine, avec la commission gestion-finance qui sera installée, toujours avec l'équilibre à atteindre.

### **Règlement financier**

1. Cette année, le CNED est payant pour les élèves de 1re et de Terminale, mais ces élèves ne reçoivent pratiquement aucun soutien de la part de l'école. Comment compenser le fait de faire payer quelque chose et de ne rien donner en retour ?

→ Si cela a pu être supporté il y a quelques années par le lycée lorsque cela impliquait 1 ou 2 élèves, cela concerne maintenant une vingtaine d'élèves, notamment avec l'AMC LLCR, et il n'est pas possible de faire porter à l'ensemble de la communauté des choix familiaux personnels. L'établissement offre une heure par semaine d'accompagnement, avec une enseignante en cours de formation avec l'EF2D pour pouvoir accompagner les élèves. Mme Devleschoudere témoigne de l'intérêt de cet accompagnement, qui permet aux élèves de rester dans la temporalité d'apprentissage et de révisions demandée par le CNED.

2. L'augmentation des modules cette année fera que les frais de scolarité + cantine + transport + 2 modules feront que la mensualité pour la prochaine année scolaire pour les élèves du lycée sera de plus de 1000€ (1058,76€). Considérez-vous que notre école devient de plus en plus élitiste, que seul un certain nombre de familles peuvent la fréquenter et que le nombre d'étudiants boursiers se réduit du fait que les frais de scolarité sont presque égaux au salaire minimum ?

→ Mobile Guardian : expérimentation cette année, peut évoluer (comme par exemple ne plus l'imposer aux 1ère et Tle, comme le demandent aussi les élèves)

→ Accompagnement dès l'année prochaine sur les examens des certifications de langues (remarques : difficultés des emplois du temps bien remplis)

→ Casier : déjà présent cette année scolaire, simplement reconduit pour l'année prochaine

### **Transparence des normes**

Ni le règlement financier, ni la charte des bonnes pratiques de la coéducation, ni la charte de la mission laïque française, ni le règlement intérieur de l'école primaire ne sont mis à la disposition des familles sur le site internet de l'école. L'APAEMLM demande que tous ces documents soient mis soit sur le site internet soit sur PRONOTE de manière fixe et permanente afin que tous les parents puissent y avoir accès à tout moment.

→ Le règlement financier peut être ajouté sur le site internet pour pouvoir être téléchargé.

→ Les RI et charte sont disponibles dans Eduka, notamment lors de l'inscription/la réinscription. Mme Martelly regarde comment les ajouter sur Pronote.

*Ajout au lendemain du Conseil d'établissement : RI et Chartes ont été mis sur Pronote.*

#### **• Questions diverses ALI**

1) Quelle structure pédagogique pour la rentrée 2024-25 ?

→ une fermeture au primaire, le reste à l'identique

2) Carte des emplois pour la rentrée 2024-25.

→ identique, tout ce qui a pu être fait l'a été au cours des dernières années (suppression d'équivalent 20 TP).

3) Aide financière de la Mlf au Lycée Molière : nous souhaiterions connaître les montants exacts de ces aides sur les 3 dernières années.

→ exactement le montant des pertes ; attention, les augmentations ne servent pas à financer les déséquilibres du passé, comblés par la Mlf année par année

4) Bilan de l'enquête menée auprès des familles ayant choisi de ne pas scolariser leurs enfants au Molière alors qu'elles avaient manifesté un certain intérêt pour notre établissement.

→ Toujours en cours, difficile de trouver les familles qui acceptent de prendre ce temps !

5) Cantine : suite à l'annonce d'une augmentation de 9% du coût de la cantine pour la prochaine rentrée nous avons été contactés par un certain nombre de familles du Secondaire souhaitant que leurs enfants soient autorisés à emporter leurs repas, à partir de la 5e, afin de réduire l'impact des augmentations annoncées sur leur budget familial.

→ Les quelques familles qui apportent leur repas sont de grands allergiques ; la salle des lycéens est à leur disposition gratuitement. L'idée peut être pensée, pour l'instant difficilement envisageable (surveillance allergies en cas de

contamination, surveillance globale, espace, prix du repas sur volume actuel...)

6) Transport scolaire : lors de notre Cet du 28 mai 2023, vous nous aviez annoncé 3 mesures d'ajustement pour cette année, parmi lesquelles 1 bus de 30 places pour la ligne 1 au lieu d'un bus de 55 places (tickets en fonction des places disponibles), et 2 trajets par jour, du lundi au vendredi. Il semblerait que le résultat attendu n'ait pas été atteint, puisqu'une nouvelle augmentation de 9% des frais de transport vient d'être annoncée aux parents.

Quelles actions comptez-vous mettre en place pour réduire le coût de ce service pour les parents, sachant que notre Lycée ne peut renoncer aux élèves habitant en dehors de la Cañada ?

7) Restauration scolaire : quand prévoyez-vous de publier l'appel d'offre pour ce service ?

→ 1er année du contrat

→ en revanche, sera fait sur le transport

- **Questions diverses personnel**

1. Des informations sur le fait que la MLF va très mal financièrement nous arrivent régulièrement.

Que pouvez-vous nous dire à ce sujet? Quelles informations vous a-t-on données lors des deux jours à Madrid?

Quelles conséquences pour Molière?

→ cf plus haut

2. A ce jour, pour ceux et celles qui viennent en deux roues au lycée, le trottoir est la seule option pour parquer leur machine. Serait-il possible de faire baliser une place pour garer les motos et autres scooters, devant le lycée (calle Cristo).

→ Oui, demande à la mairie car adultes, et également élèves qui viennent en deux-roues

3. Qu'en est-il de la spécialité NSI ? Au dernier CE, le maintien de la spé a été subordonné à la décision de Monsieur Boyer d'accepter le nouveau contrat. Qu'en est-il ? Les élèves de secondes et de premières s'en inquiètent.

→ La spécialité reste si M. Boyer reste ; si la spécialité doit être fermée, les élèves seront accompagnés.

→ Courrier de l'ALI au SCAC pour que cette spécialité soit validée par le système espagnol

La séance est levée à 18h50

La secrétaire de séance,



Alix Martelly

Le Président de séance,



Jean-Christophe ORAIN

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Conseil d'Établissement du 5 mars 2024

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Établissement,

En tant que représentante des parents de l'association ALI Molière, j'ai été mandatée pour partager avec vous la présente déclaration :

Depuis la semaine dernière, nous prenons peu à peu connaissance d'une augmentation significative des droits de scolarité pour l'année 2024-2025 dans les établissements du réseau Mlf Espagne (allant, dans certains cas, jusqu'à 19%) ce qui suscite, légitimement, des inquiétudes et des interrogations auprès des parents. Nous ne pouvons pas ignorer non plus les rumeurs insistantes qui circulent sur les difficultés financières de l'opérateur Mlf.

À un contexte économique toujours difficile s'ajoute également la réduction de 7% des quotités sur les Bourses scolaires des familles ne bénéficiant pas d'une aide à 100%, augmentant ainsi de manière considérable le reste à charge pour une grande majorité de familles françaises, qui n'ont d'autre choix que de quitter le système d'enseignement français.

Force est de constater que les politiques de gestion financière qui nous ont été imposées par notre tutelle ces dernières années semblent avoir manqué de fondements solides, puisqu'elles n'ont pas réussi à contenir la détérioration des conditions financières des établissements du réseau. De ce fait, notre confiance envers l'opérateur Mlf est sérieusement ébranlée.

Le Lycée Molière n'est pas une exception : bien qu'il semble que l'augmentation de 9% pour notre établissement soit la plus faible du réseau, il n'en reste pas moins qu'elle représente un nouveau coup de massue pour nos familles. En tant que représentants de parents d'élèves, nous nous devons de vous transmettre notre désaccord avec ces nouveaux tarifs, qui, nous le craignons, n'entraîne à nouveau de nombreux départs d'ici la prochaine rentrée, ce qui viendrait compromettre les efforts déployés ces dernières années pour équilibrer les finances de notre établissement.

Nous remercions et nous apprécions les efforts de M. Orain ayant conduit à une augmentation moindre que celle initialement souhaitée par la Mlf. De même, nous nous congratulons de sa décision de rester à la tête de notre établissement, car c'est ainsi un message fort de confiance et de continuité qui est transmis aux parents du Lycée Molière.



Nous réitérons notre soutien et notre engagement sans failles envers les familles, les élèves, et l'ensemble des personnels de notre établissement, et nous souhaitons une bonne continuation aux personnels et enseignants qui auront choisi de s'engager dans de nouveaux projets.

Cependant, en tant qu'association de parents d'élèves du réseau ALI, nous estimons qu'il est de notre devoir de nous battre, collectivement, pour défendre les intérêts des familles et des élèves de l'ensemble des établissements Mlf, et c'est pourquoi nous continuerons de soutenir les actions collectives qui seront mises en place, dans le but d'exiger à notre tutelle des explications claires et transparentes sur les circonstances ayant abouti à la situation actuelle, d'une part ; et à demander des solutions durables et équitables qui garantissent un accès à une éducation de qualité pour tous, sans compromettre l'avenir de nos enfants, d'autre part. Nous veillerons à ce que toute la lumière soit faite sur le constat d'échec actuel auprès des autorités et des services compétents, alors qu'il y a à peine deux ans, un rapport d'activité élogieux de la Mlf ne faisait état d'aucune difficulté latente.

Nous demandons, notamment, un engagement ferme de la Mlf, sous forme de projection des frais de scolarité, des droits d'inscription et de réinscription sur trois à cinq ans, pour tous les établissements du réseau, afin de permettre aux familles de prendre des décisions éclairées quant au maintien de leurs enfants dans le système éducatif français.

L'association ALI Molière, souhaite vous transmettre notre confiance et notre soutien quant à l'avenir de notre établissement, et vous réitérer notre totale collaboration pour continuer à concrétiser les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Je vous remercie pour votre attention.

Monique Martinez  
Présidente de l'ALI Molière

Lundi 26 février 2024

## Sauvegarde des établissements MLF d'Espagne

Les familles du réseau ibérique de la Mission Laïque sont les victimes des difficultés financières de la MLF alors qu'elles ont passé un contrat d'éducation pour leurs enfants sur le temps long d'une scolarité qu'elles ont payée, année après année, en supportant les conséquentes augmentations annuelles.

L'annonce d'une situation si catastrophique à la MLF qu'elle nécessite un plan de sauvegarde, incluant de nouvelles brutales hausses de frais de scolarité, provoque de la panique et de la colère chez les familles qui s'alarment depuis plusieurs années déjà des difficultés de gestion rencontrées par ces établissements. Les familles demandent des comptes. Elles demandent aussi des assurances pour l'avenir.

Après toutes les annonces du gouvernement français, il est inconcevable que des familles sortent du système d'enseignement français parce qu'au cours de la scolarité de leurs enfants, elles ne peuvent plus faire face à l'emballlement des frais d'écolages !

Le 25 janvier dernier, la FAPEE, notre fédération, a mis en garde la Mission Laïque et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, à travers la direction générale de la mondialisation, sur les conséquences que des augmentations intenablement auraient auprès des familles qui ont fait confiance à l'enseignement français.

Elle soutient avec force la demande d'aide à la Mission Laïque portée par la sénatrice Samantha Cazebonne et soutenue par de nombreux parlementaires auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dès décembre 2023, pour que la MLF puisse faire face à ses engagements.

Elle attend, pour les familles des établissements qu'elle représente, que l'Etat français tienne aussi ses engagements.

La FAPEE Zone ibérique (Fapalfe) a envoyé le mercredi 23 février 2024 une lettre au Président et au Directeur général de la MLF afin que ces derniers fassent état des engagements de la Mission Laïque en corollaire des efforts demandés aux familles.

Le même jour, la Fapalfe a saisi la directrice de l'AEFE, l'agence qui pilote les établissements français de l'étranger, afin qu'elle indique quel dispositif de soutien elle entend prendre pour accompagner les efforts qui pourront être consentis par les parents sur les frais de scolarité. Une même demande a été transmise à l'Ambassadeur de France en Espagne pour connaître ce que seraient les dispositions prises par l'État au côté des familles.

**La FAPEE et la Fapalfe demandent avec insistance à la MLF de mettre en place un dialogue à la hauteur de l'effort demandé aux familles, transparent et sérieux, respectueux du cadre défini par la convention d'homologation.**

**Sans visibilité, sans engagements réciproques et surtout sans confiance, il n'y a pas d'avenir pour les familles au sein des établissements MLF d'Espagne.**